

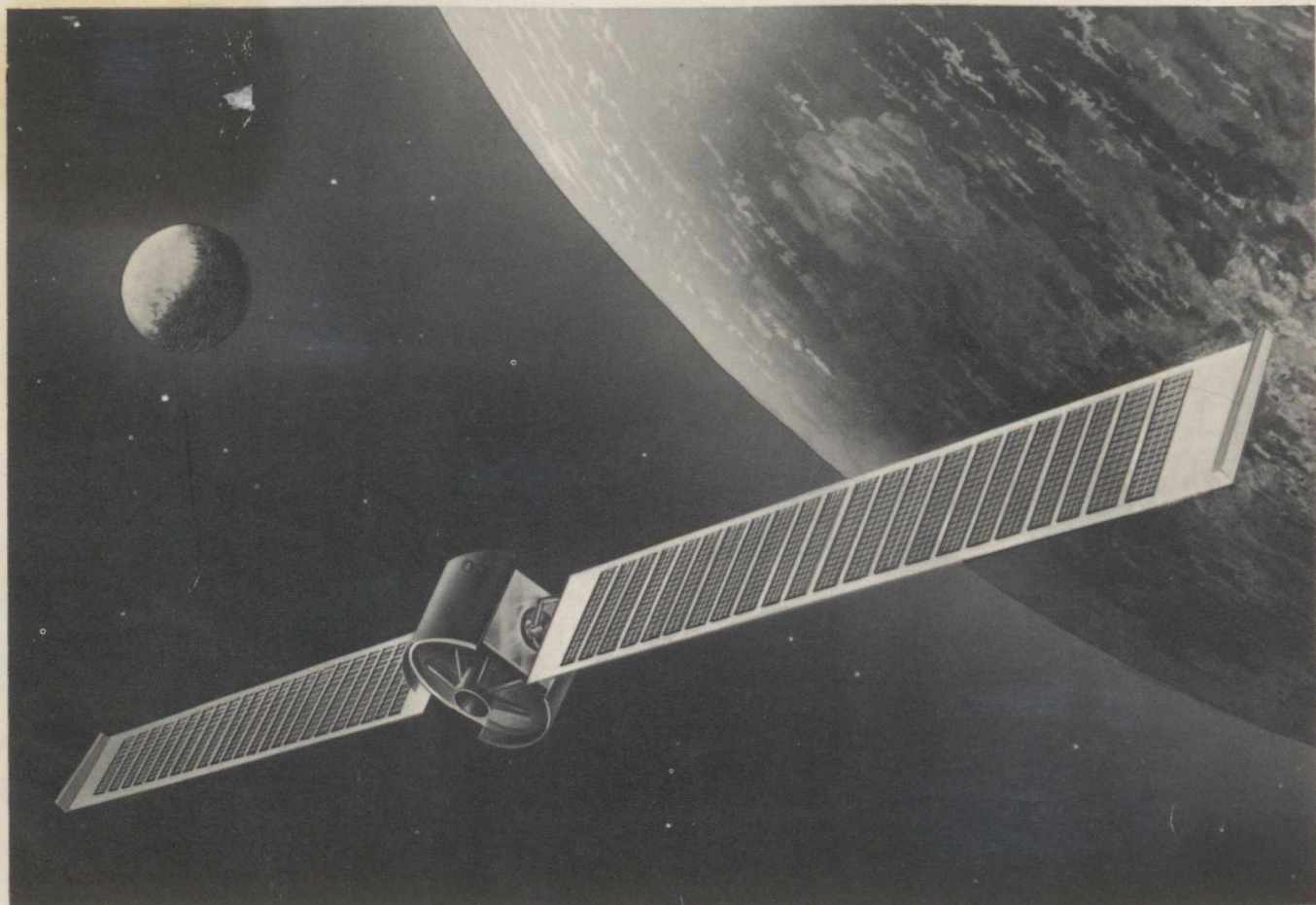
CA1
EA925
C12
#23/avr.'73
DOCS

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01029791 2

LIBRARY OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

CANADA

d'aujourd'hui



Le STT, satellite technologique de télécommunication, sera lancé dans deux ans.

Orientations de l'aéronautique 🇨🇦 *Ottawa: le Centre National des Arts* 🇨🇦 *L'évaluation du chômage* 🇨🇦 *Pour la musique* 🇨🇦 *Sculpture: Philippe Scribe* 🇨🇦 *L'institution de l'ombudsman* 🇨🇦 *A la poursuite des météorites* 🇨🇦 *Niagara célèbre et méconnu* 🇨🇦 *Lester Pearson* 🇨🇦 *Supplément: Satellites canadiens* 🇨🇦

actualités

Au Centre culturel

Peintres, graveurs, sculpteurs se sont succédé au cours de l'hiver au Centre culturel canadien de Paris, cheminant diversément.

• *Graff*. Exposition du Centre de conception graphique de Montréal. De jeunes artistes poursuivent dans cet atelier, où l'on peut travailler le jour, la nuit et trois cent soixante-cinq jours par an, des recherches libres où la gravure est expérimentée sous toutes ses formes : taille-douce, eau-forte, lithographie, linogravure, bois gravé, sérigraphie.

• *Tom Forrestal*. Un jeune peintre choisit pour ouvrir une fenêtre sur la vie quotidienne au Nouveau-Brunswick, dans le décor rural qui est celui de la province, la technique des anciens : détrempe à l'œuf sur un fond soigneusement préparé, parfaitement lisse. Un « métier » qui force l'admiration. Réalisme tranquille, méticuleux, sensible, qui nous rajeunit de quatre siècles.

• *Seymour Ségel*. Variations sur le corps humain, mâle, fe-

CANADA d'aujourd'hui

Organe d'information
des ambassades du Canada.

Rédaction, administration
18 rue Vignon, 75009 Paris

Nos lecteurs sont priés
de nous signaler leurs changements
d'adresse (avec code postal); joindre
la dernière étiquette d'expédition.

Avril 1973 / N° 23

Photos: Centre national des arts,
Centre de photographie du gouverne-
ment canadien, Conseil national de
recherches du Canada, Robert Cour-
temanche, John Evans, Edwin G.
Huffman, Roger Jowett, Marine Indus-
trie, Ministère du tourisme de l'On-
tario, Murray Mosher, Nova Scotia
Communications and Information
Centre, Observatoire fédéral, Ray-
mond Vennier, Ministère des com-
munications.

Imprimé en Belgique
par Brepols, Turnhout.

melle ou accouplé dans un es-
pace démultiplié.

• *Philippe Scrive*. Le chlorure
de polyvinyle au service de l'hu-
mour et de l'imagination. Un
« verger » d'une grande origina-
lité (voir notre article p. 10).

• *Carl Heywood*. Ce jeune artis-
te entend restituer dans ses
sérigraphies les modes charnel,
intellectuel et social de la vie. Il
paraît encore un peu hésiter sur
les voies qui lui sont offertes.
A retenir : *Basho* et *les Patineurs*.

• *Tousignant* et *Molinari*. Al-
bum de sérigraphie de ces deux
chefs de file du néo-plasticisme
au Canada qui ont l'un et l'autre
évolué vers des recherches de
dynamisme chromatique valo-
risant la couleur autant que la
structure spatiale. De Molinari,
des œuvres de 1956, en noir et
blanc, traitées avec l'économie
de moyens et la rigueur propres
au plasticisme : grandes surfaces
géométriques avec d'intéressan-
tes modulations d'angles, varia-
tions sur un même thème. Les
œuvres de Tousignant, plus
espacées dans le temps (de 1951
à 1971), vont d'un dépouille-
ment proche de celui de Mond-
rian (*Carré bleu*) au dynamisme
optique obtenu par la vibration
de couleurs juxtaposées et sé-
rielles, qui caractérise actuelle-
ment son art (*Accélérateur chro-
matique*).

Chercheur de haute distinction

Le Conseil national de re-
cherches du Canada a conféré le
titre de « chercheur de haute
distinction » à M. Arthur Neish,
ce qui permettra à celui-ci de se
consacrer entièrement à ses re-
cherches en étant dégagé de
toute autre obligation. M. Neish,

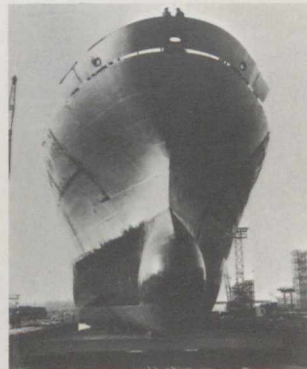


qui est chimiste, s'est spécialisé
dans l'étude des méthodes de
culture des algues marines, do-
maine de recherche qui connaît
un grand développement; il a
dirigé pendant dix ans le Labo-
ratoire régional de l'Atlantique.
Il est le deuxième chercheur cana-
dien à recevoir le titre de

« chercheur de haute distinc-
tion ». Le premier a été, en 1969,
M. Gérard Herzberg, qui a reçu
le prix Nobel de chimie en 1971.

Lancement du Côtes du Nord

Le *Côtes du Nord* a été lan-
cé au bassin de Sorel (Québec),
sur le Saint-Laurent. Il s'agit d'un
porte-conteneurs de quinze mille
six cents tonnes, le premier d'une
série de sept navires semblables
que deux armateurs français



Un porte-conteneurs
de 15.600 tonnes.

ont commandés en 1971 au chan-
tier canadien Marine Industrie.
Long de cent cinquante-neuf
mètres, le *Côtes du Nord* sera
monté par un équipage de
trente-deux hommes, dont neuf
officiers; il pourra embarquer
trois cent soixante-seize con-
teneurs de vingt pieds. Le navire
sera affecté dès cette année aux
liaisons entre l'Europe, d'une
part, l'Afrique et l'Extrême-
Orient d'autre part.

Parcours « privilégiés »

Le gouvernement canadien
vient d'établir un programme qui
vise à réaménager en vue du
tourisme les lieux auxquels as-
pirent de plus en plus les habi-
tants des grandes villes : pistes
des premiers Indiens, routes des
explorateurs et marchands de
fourrures, sentiers des premiers
colons, etc. Les « lieux et par-
cours privilégiés » pourront être
des chemins d'eau, rivières et
lacs, des routes panoramiques,
des canaux abandonnés par la
batellerie, des parcs marins, des
rivières sauvages, etc. « Les Ca-
nadiens, a dit le ministre respon-
sable, connaissent trop peu le
Canada : ce programme les

aidera à s'acheminer vers des
endroits rarement visités ». Le
projet ne modifiera pas la politi-
que de développement des parcs
nationaux, dont le nombre dev-
rait passer de vingt-neuf à
soixante d'ici à la fin du siècle.

Tournée européenne de l'orchestre du Centre national des arts

L'orchestre du Centre na-
tional des arts (Ottawa) fera sa
première tournée européenne
en mai et juin prochains. Placé
sous la direction de son chef
permanent, Mario Bernardi, il
jouera d'abord à Varsovie, puis
à Moscou, Riga, Minsk et Lenin-
grad. Il participera ensuite au
festival de Bath et se produira à
Bristol, à Londres et à Llandaff
(Pays de Galles). Au début du
mois de juin, il participera au
festival de Versailles puis don-
nera quatre concerts en Italie.
Créé il y a quatre ans et demi,
peu après l'ouverture du Centre
national des arts (sur le Centre,
voir notre article, page 5), l'or-
chestre a remporté l'année der-
nière un grand succès au Lincoln
Center de New-York.

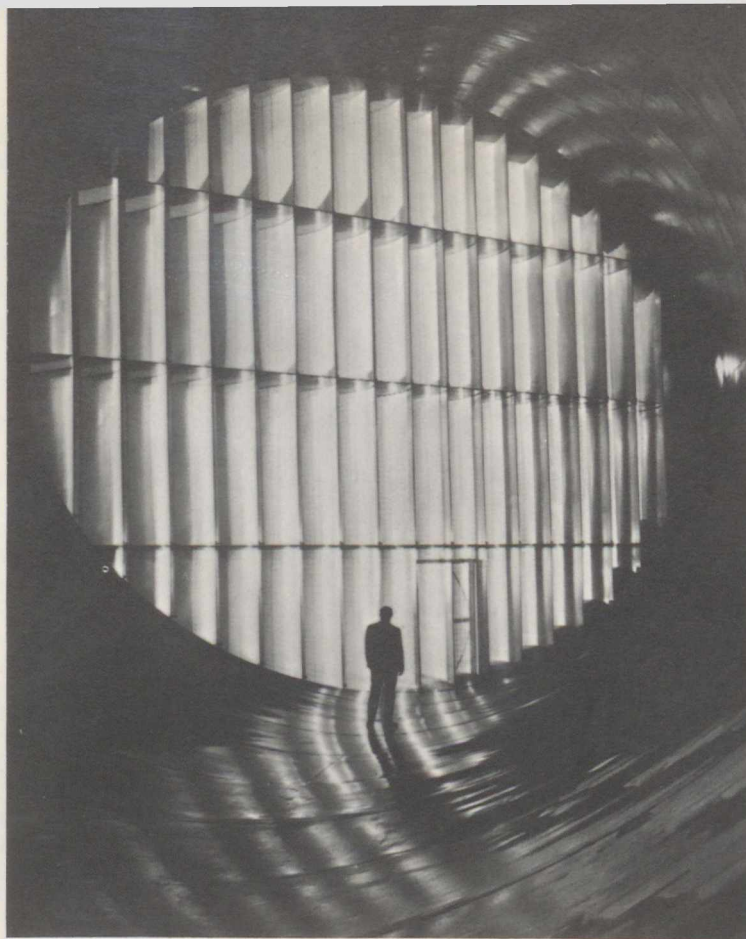


Mario Bernardi

Environnement

Une mission d'information
dirigée par M. Jean Lupien, pre-
mier secrétaire général adjoint
du ministère canadien de l'en-
vironnement, a séjourné en France
et en Belgique au cours de l'hiver
dernier. Elle a étudié les projets
et réalisations des deux pays
dans le domaine de la protection
de l'environnement et pris des
contacts avec les organismes
spécialisés, en particulier, en
France, le secrétariat permanent
pour l'étude des problèmes de
l'eau et la direction générale de
la protection de la nature et de
l'environnement. Les travaux
de la mission se situent dans le
cadre d'un programme d'échan-
ges d'informations scientifiques
qui concerne, outre l'environ-
nement, l'agriculture, la méde-
cine, les communications et
l'énergie nucléaire.

*Aubage
de l'un des coudes
de la soufflerie
de 30 pieds
du Conseil national
de recherches à Ottawa.*



aéronautique

Présence et orientations de l'aéronautique canadienne



Ce sont les révolutions techniques qui marquent les grandes dates d'une industrie.

Ainsi en 1960 la mise en service des premiers avions commerciaux à réaction ouvrait une ère nouvelle à l'aviation. Plus économiques, plus rapides, plus confortables que leurs prédécesseurs équipés de moteurs à pistons ou de turbo-propulseurs, les nouveaux venus allaient rapidement dominer la scène mondiale. Le transport aérien prit un second souffle. Le nombre des passagers transportés sur les lignes régulières a triplé au cours de la décennie 1960-1970. Dans le domaine des messageries, les avions à réaction équipés en cargos ont largement contribué au développement remarquable du transport des marchandises sur longues distances au cours des dernières années. La décen-

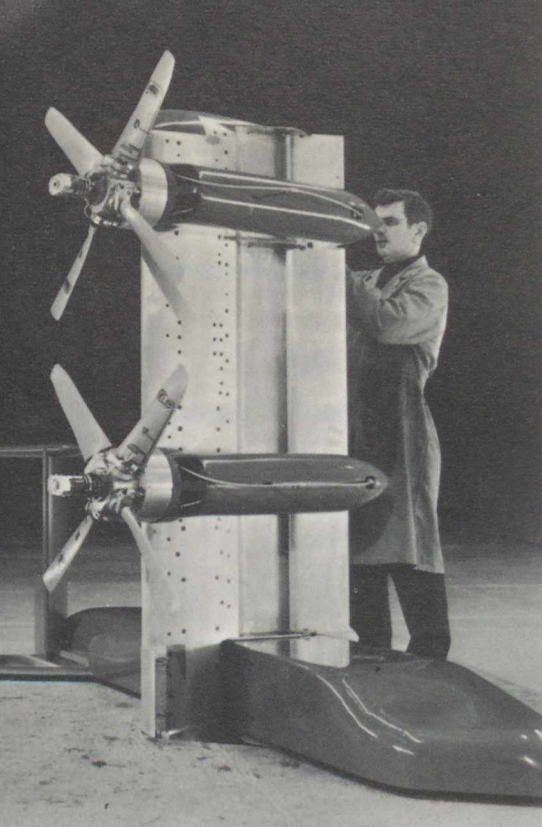
nie actuelle verra sans aucun doute se développer les avions de ligne supersoniques, les gros porteurs et aussi les petits appareils à décollage et atterrissage courts pour le transport des voyageurs de centre-ville à centre-ville.

Le progrès de la technique aéronautique est, à côté de facteurs d'ordre économique, un des éléments majeurs de la croissance du transport aérien. Il ne va pas cependant sans poser de problèmes, dont les dimensions peuvent être insoupçonnées. Nous savons déjà qu'une attention particulière doit être apportée, en raison même des performances des appareils à réaction, à la sécurité aérienne; que les transporteurs ont à faire face à de sérieuses difficultés, notamment financières, en raison des investissements énormes que réclame la mise en service des nouveaux appareils;

que des moyens devront être trouvés pour lutter contre le bruit et la pollution. Toute médaille a son revers. Il reste que le développement de la recherche et le perfectionnement de la technique aéronautique devraient, les difficultés de croissance une fois résolues, servir le transport aérien.

Les constructeurs

L'industrie aérospatiale canadienne, qui est en grande partie de nature aéronautique, a accédé il y a quelques années au troisième rang des industries canadiennes exportatrices de produits fabriqués, enregistrant une croissance à peu près constante qui est venue compenser le déclin régulier des ventes à l'intérieur. On doit cependant à la vérité de dire que l'aviation militaire



Étude sur maquette
des propulseurs du Canadair à aile pivotante.

(Suite de la page 3)

entre pour une large part dans le marché d'exportation.

Trois grandes compagnies effectuent, au Canada, la construction des cellules d'avion : Canadair à Montréal, De Havilland à Toronto, qui s'est spécialisée dans la conception et la fabrication d'avions à décollage court, et Douglas Aircraft Company of Canada, filiale de la grande société américaine, qui travaille notamment à la production de caissons d'ailes pour le DC-10. A ces trois grands s'ajoutent quelques sociétés de taille moyenne et un plus grand nombre de petites entreprises qui opèrent le plus souvent à titre de sous-traitants.

Les deux principaux constructeurs de moteurs d'avions sont United Aircraft of Canada, à Longueil (Québec) et Orenda, à Malton (Ontario). Celui-ci, qui fabrique surtout des turbo-réacteurs sous licence et des pièces détachées, travaille en outre à la fabrication de moteurs industriels à turbine à gaz. Plusieurs grosses sociétés canadiennes sont spécialisées dans les équipements et accessoires. Citons C.A.E. Industries, de Montréal, dont la division de l'électronique a mis au point et produit un équipement de détection des anomalies magnétiques (MAD) destiné aux opérations de lutte anti-sous-marine, utilisé par les forces armées de plusieurs pays et par un

certain nombre de sociétés de prospection géophysique. Cette société, entièrement canadienne, a aussi ouvert la voie dans le domaine de la réalisation et de la fabrication des simulateurs de vol. Computing Devices of Canada (Ottawa) a acquis sa réputation avec la mise au point d'un indicateur-radio de position et de direction (PHI) qui a été largement exporté. Litton Systems, de Rexdale (Ontario), est un exportateur très important de matériels d'avionique. Il a en particulier conçu et réalisé de petites barres d'essais mobiles des plates-formes inertiels (MATS) destinées à l'essai au sol des plates-formes de navigation par inertie.

La recherche aéronautique s'effectue au Conseil national de recherches, organisme fédéral qui possède une compétence remarquable dans les domaines de l'aérodynamique, de la propulsion, des matériaux, des cellules, des instruments, des combustibles et lubrifiants, de la mécanique du vol ; elle s'effectue aussi dans les universités et dans les entreprises privées.

Le marché

On pense généralement qu'au cours des années 1970-1980 l'aviation civile canadienne reflétera, plutôt que les caractères et tendances du développement de l'aviation mondiale, ceux de l'aviation civile aux États-Unis.

D'après les prévisions très prudentes du ministère canadien des transports, le parc total des avions immatriculés augmenterait d'environ 90 p. 100 pour atteindre, en 1980, le chiffre de dix-sept mille cinq cents ; sur ce nombre, les lignes régulières utiliseraient environ deux cent soixante-dix appareils qui, à eux seuls, effectueraient près de 30 p. 100 des quatre millions et demi d'heures de vol prévues en 1980. En tout, les vols commerciaux devraient représenter les trois quarts de l'ensemble des vols civils.

L'avenir de l'aviation civile au Canada sera nécessairement lié aux réalisations étrangères. Les engagements résultant d'accords internationaux présentent un grand intérêt politique et économique et peuvent exercer une action sur la construction, l'exploitation, voire la recherche. En 1980, il y aura dix-sept mille cinq cents avions immatriculés au Canada ; aux États-Unis, il y en aura environ deux cent cinquante mille (contre cent dix mille actuellement).

C'est dire qu'il pourrait exister, pour les constructeurs canadiens, des occasions de satisfaire des besoins spécifiques du marché nord-américain, sans compter les autres débouchés dans le reste du monde. L'industrie canadienne pourrait, par exemple, prendre la tête dans le domaine des appareils à décollage

Air Canada

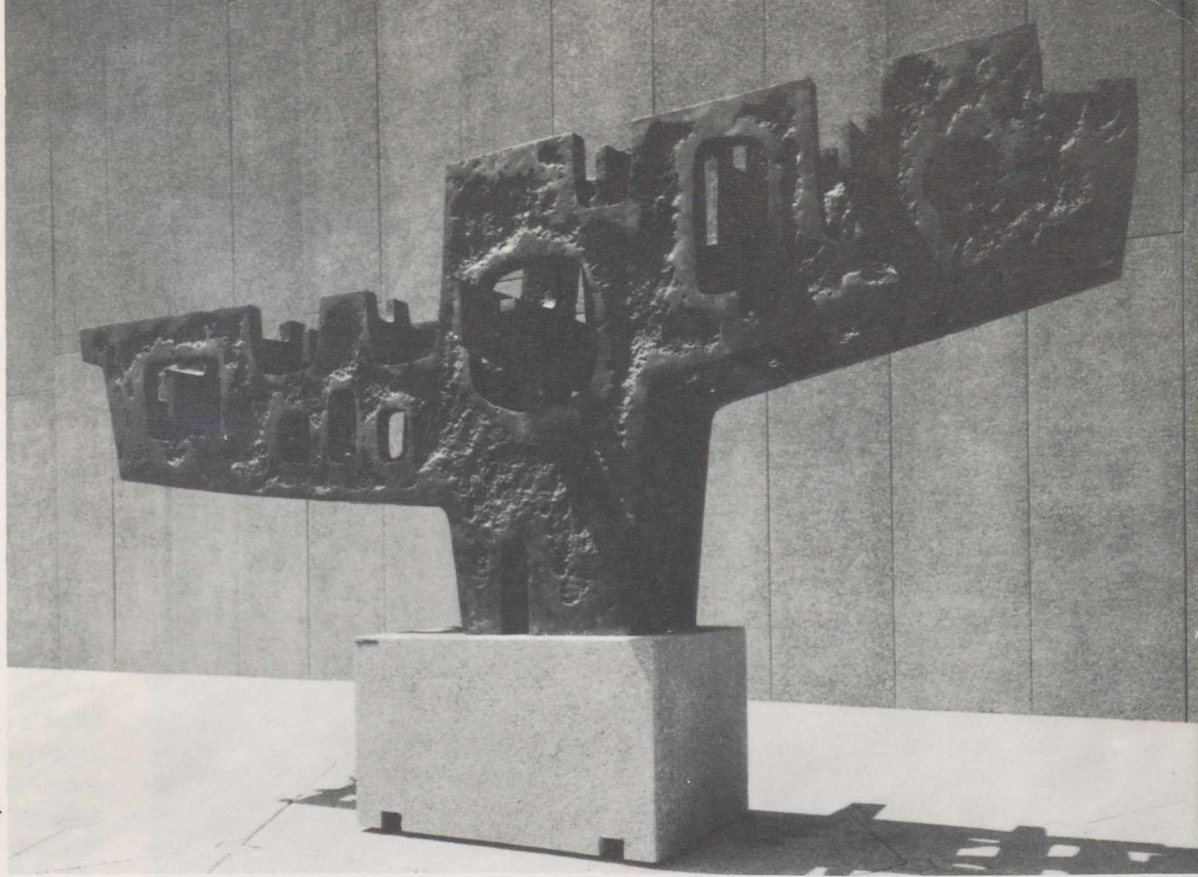


Air Canada, compagnie nationale, a été constituée en 1937 sous le nom de « Lignes aériennes Trans-Canada ». Elle assure des liaisons internationales, en particulier, avec les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, le Danemark, l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie, les Bermudes, les Bahamas, la Jamaïque et la Trinité, et des liaisons intérieures d'un bout à l'autre du pays. Le réseau intérieur compte pour 52 p. 100 du trafic total de la compagnie, le réseau international pour 48 p. 100. La société nationale ne possède pas de monopole : à côté d'elle, CP Air, importante compagnie privée, exploite des services nationaux et internationaux, cinq transporteurs régionaux assurent des liaisons intérieures dans les grandes régions du pays et quelque quatre cents petites compagnies, dites « de troisième niveau », effectuent différents services. Air Canada occupe le dixième rang dans le classement des compagnies mondiales. Elle possède une flotte de quatre-vingt-dix-huit appareils, dont trois Boeing 747, trente-huit DC-8 et trente-six DC-9. L'année dernière elle a transporté près de huit millions de passagers.

court. D'une manière générale, pour ne pas entrer en concurrence directe avec les bureaux d'études des grandes firmes des États-Unis, le Canada devrait faire porter ses efforts sur les lacunes actuelles du marché.

Dans tout pays, la recherche et le développement aéronautiques comptent parmi les éléments qui contribuent le plus au progrès scientifique et technique, mais au Canada le développement aéronautique a aussi une dimension politique : le territoire étant immense et les principaux centres de population disposés sur une même ligne longitudinale, l'aviation permet de relier rapidement ces centres les uns aux autres et constitue de ce fait, dans le monde dynamique où nous vivons, un élément essentiel de l'unité du pays. ■

culture



A l'extérieur, une sculpture de Charles Daudelin.

Le Centre National des Arts

Ottawa : ce qui a changé la ville

En 1963, un groupe d'habitants de la région d'Ottawa recommandait la création

d'un centre national des arts d'interprétation et le lancement d'un festival annuel.

Ces propositions furent approuvées par le gouvernement fédéral et la construction débuta en 1965.

Le 31 mai 1969, le Centre national des arts était inauguré.



On le découvre au coeur de la capitale, le long du joli canal Rideau, à deux pas de la colline du Parlement. Composé d'un savant arrangement de bâtiments à dominante hexagonale et de terrasses, le Centre national des arts semble vouloir s'enfoncer dans le sol et faire corps avec les lignes du terrain. Il ne défie pas un paysage auquel il se superposerait, il se fond dans le décor. Si, de l'extérieur, il peut paraître un peu massif, un peu aveugle, l'intérieur est un enchantement. Il est, de plus, admirablement fonctionnel. Peut-être parce

que, comme l'a dit Lester Pearson, ancien premier ministre, le gouvernement a « non seulement demandé l'avis des experts, mais suivi leurs conseils ».

Opéra et concerts

La salle d'opéra et de concert, où deux mille trois cents spectateurs peuvent prendre place et qui possède la plus vaste scène du Canada, allie, en dépit de ses dimensions, l'intimité à la somptuosité. Un très beau rideau de scène, dû à l'artiste montréalaise Micheline Beauchemin, fait chatoyer et



La salle d'opéra ▲ et de concert.

(Suite page 6) →



▲ Le Théâtre et sa scène transformable.

en Amérique du Nord. A la fin de sa quatrième saison au Centre, en mai prochain, il partira à la conquête du public européen, auquel il ne s'est pas encore mesuré, en donnant une série de concerts de Varsovie à Milan en passant par l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et la France.

Le Théâtre et le Studio

La salle semi-circulaire du théâtre, qui contient huit cents places, est spécialement aménagée pour qu'on puisse passer du théâtre traditionnel au théâtre grec ou élisabéthain, ou encore aux pièces contemporaines. Un dispositif d'éclairage très étudié permet de miner d'avance tous les jeux de lumière qui devront se succéder au cours du spectacle.

Chaque saison théâtrale comprend des pièces d'expression française et des pièces d'expression anglaise. A l'affiche du programme français pour la saison actuelle : *l'Avare* de Molière, *la Célestine* de Marcel Achard, *le Septième Commandement* de l'Italien Dario Fo, adapté par Paul Buissonneau, *Hier les enfants dansaient* du Canadien français Gratien Gélinas, *Macbett* d'Eugène Ionesco, *Vendredi* du Belge Hugo Claus.

Entre le Théâtre et le Studio, sur les murs du foyer qui les relie, on peut ad-

mirer deux tapisseries pleines de charme et d'invention de l'artiste Jolanda Owidzka, un don de la communauté polonaise du Canada.

Le Studio, hexagonal, se prête à toutes les utilisations imaginables. L'emplacement même de la scène et la disposition des sièges sont laissés au gré du metteur en scène et le jeu peut se faire tant au sol qu'au premier balcon où des spectateurs peuvent également prendre place.

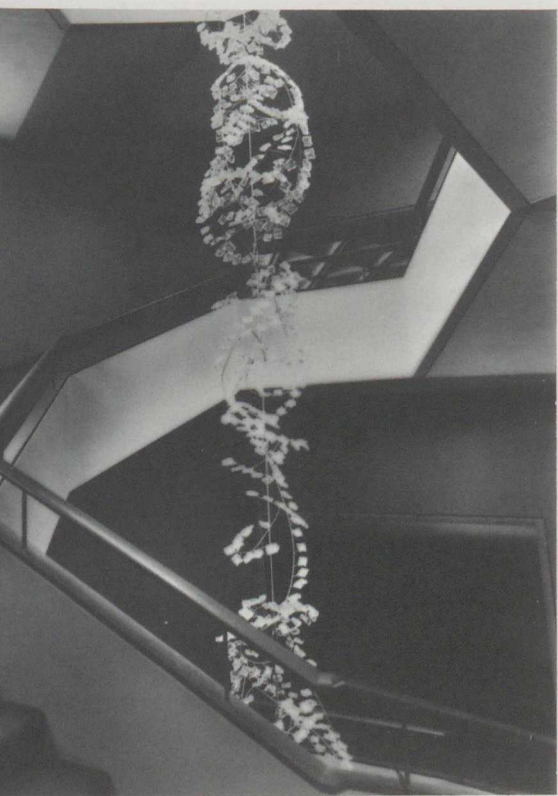
C'est un centre d'expériences pour les jeunes metteurs en scène canadiens. Au programme de la section française, pendant la saison 1972-1973 : *le Plus heureux des trois* d'Eugène Labiche, mis en scène par Jean Hébert, *Gaspard* de Peter Handke, dans une mise en scène d'Olivier Reichenbach (la pièce a été montée à Paris dans une mise en scène de Peter Brook), *Mademoiselle Jaire* de Michel de Ghelderode, mise en scène de Tibor Egervari.

La décoration intérieure

Deux portes monumentales, de plus de sept mètres de haut, s'ouvrent sur le Salon, pièce intime lambrissée de bois qui peut recevoir une centaine de personnes et qu'on utilise pour des séances de musique de chambre, des récitals ou des réceptions. Ces portes, dues au talent de l'artiste montréalais Jordi Bonet, faites en métal brut de fonderie travaillé en finesse comme une plaque de graveur, sont de toute beauté. Merveilleuse alliance de la puissance et de la sensibilité, de la masse et de la maniabilité aussi, puisqu'une légère poussée du doigt suffit à les faire pivoter. La poésie s'ouvre sur le fantastique.

Peut-on ne pas parler de l'amusante fontaine à étages de Julien Hébert, des lustres de William Martin, qui déroulent joyeusement leurs spirales de petits rectangles de verre tout au long des cages d'escalier, de la très belle sculpture d'un autre artiste canadien, le Montréalais Charles Daudelin, qui orne la terrasse surplombant les rues Elgin et Albert ?

Les temps sont révolus où Ottawa n'était qu'une capitale administrative verdoyante, bien élevée et somme toute jolie, mais un peu terne. Le Centre national des arts a fait d'elle une capitale culturelle pour les deux communautés linguistiques du Canada : il lui a ajouté la pétulance et l'éclat. ■



▲ Sculptures lumineuses de William Martin.

→ (Suite de la page 5)

vibrer ses rouges de soie. La pièce est chaude et riche et son acoustique permet une audition parfaite.

L'orchestre du Centre, que dirige Mario Bernardi, excellent pianiste de surcroît, est un ensemble jeune (la moyenne d'âge est de trente et un ans), mais qui a acquis une juste renommée

L'évaluation du chômage

Les statisticiens canadiens croient qu'on ne peut mesurer le désir de travailler.



Peu d'informations économiques ont autant de retentissement, au Canada, que les données du chômage publiées avec ponctualité, au début de chaque mois, par l'organisme fédéral Statistique Canada. Il est vrai que les chiffres produits témoignent depuis longtemps d'un taux de chômage très élevé. En 1972, les chômeurs ont représenté, selon la statistique, 6,3 p. 100 de la population active (contre 6,4 p. 100 en 1971). Sur près de neuf millions de personnes actives, il en a touché plus de cinq cent mille au cours de l'année. Mais cela ne veut pas dire, loin de là, que cinq cent mille soutiens de famille sont restés sans emploi pendant douze mois. Qu'est-ce donc qu'un chômeur recensé? Quelle est, au Canada, la méthode d'évaluation du chômage?

Soixante-dix mille questionnaires

Statistique Canada, ancien Bureau fédéral de la statistique, définit d'abord le chômeur comme une personne de plus de quatorze ans qui est sans emploi, qui cherche un emploi et qui se déclare prête à en accepter un dans une branche professionnelle déterminée. A la lumière de cette définition, les statisticiens établissent a posteriori le nombre de ceux qui, au cours d'une période donnée, n'avaient pas d'emploi et manifestaient le « désir évident de travailler » soit en cherchant effectivement du travail soit en indiquant qu'elles en auraient cherché si elles n'en avaient pas été empêchées par des circonstances particulières. La période considérée est la semaine qui précède la date du questionnement.

L'enquête porte sur un échantillon de trente mille ménages représentatifs

de la population canadienne, donc répartis sur tout le territoire. Elle réclame l'intervention de huit cents enquêteurs (1). Les questionnaires sont individuels. Il doit y en avoir un pour chacun des membres du ménage ayant plus de quatorze ans. Plus de soixante-dix mille questionnaires sont ainsi recueillis chaque mois. Pour chaque personne, ils réunissent des données

Arithmétique de l'emploi



Chaque mois, un grand nombre de personnes deviennent chômeurs tandis qu'un grand nombre de chômeurs trouvent un emploi ou cessent d'appartenir à la population active. D'avril à mai 1972, par exemple, le taux du chômage est passé de 6,8 p. 100 à 6,2 p. 100 de la population active. Cela représentait une diminution de 34 000 chômeurs, dont le nombre était passé de 426 000 à 392 000. Sur les 426 000 chômeurs du mois d'avril, 146 000 ont trouvé un emploi en mai, 43 000 ont quitté la population active, 237 000 sont restés sans emploi. A ce chiffre de 237 000 chômeurs se sont ajoutés celui de 75 000 personnes qui ont perdu leur emploi en mai et celui de 80 000 personnes qui, classées « inactives » en avril, sont devenues chômeurs du seul fait qu'elles ont cherché du travail en mai. Cette dernière catégorie comprenait essentiellement des femmes qui n'exerçaient pas de profession au mois d'avril et des jeunes qui abordaient le marché du travail.

sur l'âge, le sexe, l'état-civil, le degré de parenté, l'activité professionnelle, la durée du chômage, le caractère du travail (plein temps, temps partiel).

La méthode d'évaluation par sondage est conforme aux normes internationales

actuelles et les études faites au cours des vingt-cinq dernières années dans de nombreux pays ont établi sa validité. L'évaluation administrative, largement employée en Europe occidentale, se fonde sur la déclaration des demandes d'emploi non satisfaites; elle est considérée comme plus aléatoire et réclame de longs délais. La technique de l'enquête par sondage ne possède pas elle-même toutes les vertus. Aussi les spécialistes canadiens s'efforcent-ils d'améliorer leur outil de travail. La principale difficulté à résoudre provient de ce que, en l'absence d'une définition rigoureuse du chômage, la frontière entre chômage et emploi reste imprécise. En 1960, par exemple, on a décidé de faire passer de la catégorie des personnes pourvues d'un emploi à la catégorie des chômeurs les travailleurs mis en congé sans salaire pour une durée n'excédant pas trente jours.

Statistique Canada étudie en ce moment la possibilité de faire passer à quinze ou seize ans la « limite d'âge » inférieure, actuellement de quatorze ans, de réviser le contenu du questionnaire, d'élaborer de nouvelles techniques de désaisonnalisation, etc. Les techniciens estiment cependant qu'une révision raisonnable des méthodes ne modifiera pas sensiblement le taux du chômage. Bien que les zones d'incertitude soient « nombreuses et gênantes », elles n'ont guère d'influence, disent-ils, sur le nombre des personnes que l'on gagnerait à classer sans équivoque dans la catégorie des chômeurs. Surtout, ils attachent un grand prix à la « continuité historique » des statistiques, qui seule

1. Le coût de l'enquête est élevé : annuellement, quelque deux millions de dollars canadiens (environ dix millions de francs français).

permet les comparaisons. Pour cette raison, ils préfèrent surseoir aux modifications mineures et les accumuler pour les introduire en une seule fois dans le cadre d'une révision générale. Comme Statistique Canada prépare actuellement la révision de son échantillon des ménages à la lumière des résultats du dernier recensement décennal (1er juin 1971), c'est probablement dans un an ou deux qu'il apportera des modifications plus importantes aux techniques qu'il utilise.

Une frontière imprécise

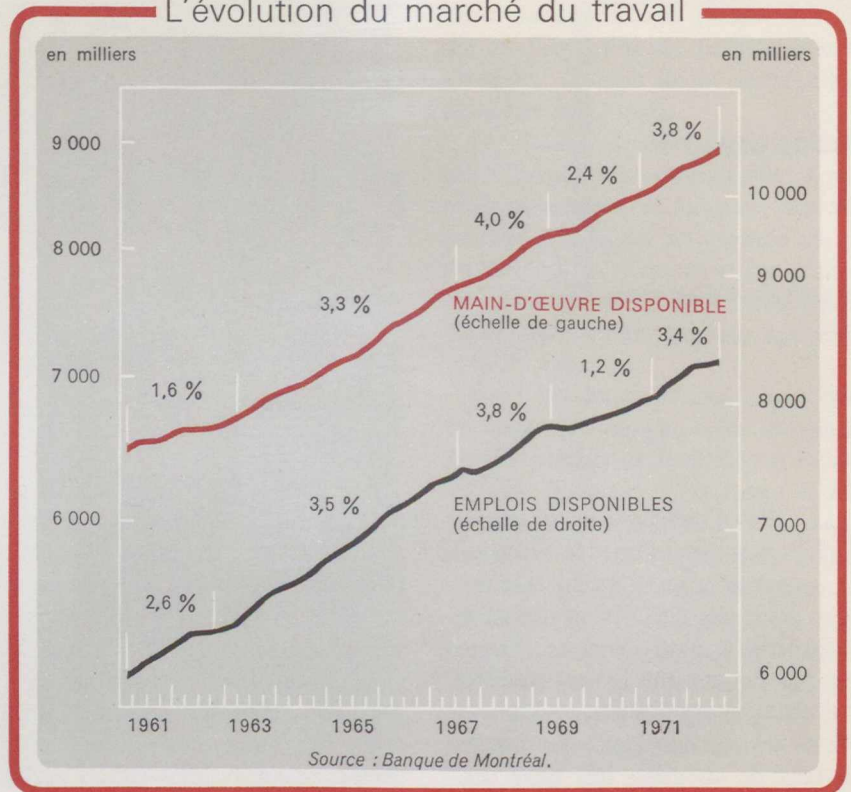
Il ne manque pas de Canadiens pour prétendre que les statistiques du chômage sont « gonflées » parce qu'on y fait figurer, pour la seule raison qu'ils cherchent du travail, des étudiants ou des femmes mariées sans profession. D'autres, à l'inverse, affirment que les statistiques sous-évaluent le phénomène du chômage parce que ceux qui ont renoncé à chercher un emploi, pour des raisons de santé ou par découragement, cessent d'être considérés comme chômeurs (ils deviennent « inactifs »).

Les spécialistes sont d'avis que les statistiques du chômage ne peuvent pas servir à mesurer la privation, qui est liée au revenu (2). En effet, l'état de gêne peut être subi par des personnes pourvues d'un emploi et par des inactifs (invalides, retraités, etc.) comme par des chômeurs. D'autre part, il y a bien des degrés de privation dans la catégorie des chômeurs.

Le besoin de travailler

On entend dire, au Canada, que les statistiques du chômage ne devraient pas comprendre les femmes mariées qui cherchent un emploi pour pouvoir

L'évolution du marché du travail



« acheter un récepteur de télévision couleur » ou faire garder leurs enfants quelques heures par jour. On ne devrait considérer comme chômeurs que les soutiens de famille. L'emploi de ce critère, qui suffirait à faire baisser le taux global du chômage dans de très fortes proportions (3), se heurte aux objections des spécialistes.

Les statisticiens observent que les raisons qui poussent une femme mariée et sans profession à chercher du travail peuvent correspondre à toute une gamme de besoins : sortir quelques heures par semaine, gagner de l'argent pour acheter des objets de luxe, contribuer à l'achat d'une maison dans un quartier plus cher ou d'une maison plus grande à cause de l'accroissement de la taille de la famille, ajouter au salaire de son mari, devenir soutien de famille pour

remplacer dans ce rôle son mari en chômage, etc. Où se situe, demandent-ils, le seuil du besoin ou de la privation ? Comment le définir sans tomber dans l'arbitraire ? Si, par impossible, l'accord se faisait, il serait nécessaire de se livrer à une enquête de motivations, ce qui ne serait compatible ni avec la taille de l'échantillon (soixante-dix mille personnes) ni avec la nécessité de dépouiller très rapidement les questionnaires d'enquête.

Les méthodes mises en œuvre par les statisticiens canadiens permettent, en fin de compte, de mesurer le degré d'équilibre entre l'offre et la demande d'emplois. Les statistiques fournissent des données qui sont utilisées pour évaluer les besoins dans le domaine des programmes de lutte contre le chômage et pour évaluer l'efficacité de ces programmes. Elles en fournissent sur la fréquence du chômage dans les différents groupes (âge, sexe, état-civil, profession) et dans les différentes régions économiques. Le fait que ces données permettent des comparaisons significatives dans le temps et dans l'espace est considéré par les spécialistes comme plus important que le taux même du chômage. ■

La répartition des chômeurs

	1961		1971		différence %
	en milliers	% du total	en milliers	% du total	
14-19 ans	83	17,8	131	23,7	+ 57,8
20-24 ans	71	15,2	125	22,6	+ 76,1
25-44 ans	185	39,7	172	31,2	- 7,0
45 ans et plus	128	27,5	125	22,6	- 2,3
Hommes	401	86,1	408	73,9	+ 1,7
Femmes	65	13,9	144	26,1	+ 121,5

2. Le nombre des chômeurs secourus est bien inférieur au nombre des chômeurs recensés par Statistique Canada.

3. La proportion des chômeurs soutiens de famille est évaluée à 36 p. 100 du nombre des chômeurs.

Satellites canadiens



Avec Anik-1, lancé de Cap Kennedy (États-Unis) le 9 novembre dernier, le Canada est le premier pays à disposer d'un satellite géostationnaire de télécommunication et le second, après l'Union soviétique, à disposer d'un réseau intérieur de télécommunication par satellite.

C'est en 1968 que le gouvernement canadien décida de créer un système de télécommunication par satellite pour les besoins propres du Canada. Un tel réseau devait en effet avoir le grand avantage, pour un pays aussi étendu, et un pays bilingue, d'offrir la radio, la télévision et le téléphone aux populations isolées et disséminées du Nord et de faire bénéficier tous les habitants, où qu'ils se trouvent, de programmes de radio et de télévision en français aussi bien qu'en anglais.

En raison de sa situation géographique, le Canada ne pouvait pas non plus manquer de s'intéresser à l'ionosphère, particulièrement perturbée au-dessus des régions septentrionales. Car on doit aux mouvements violents de la haute atmosphère la beauté grandiose des aurores boréales, mais aussi toute une gamme de perturbations qui, sous les hautes latitudes, affectent profondément les radiocommunications. Quatre satellites scientifiques de construction canadienne ont été placés sur orbite, depuis 1962, dans le cadre d'un programme d'étude de l'ionosphère actuellement sous la direction du ministère fédéral des communications. Alors que le programme initial visait une meilleure connaissance de l'ionosphère en tant que milieu porteur de radio-communications à ondes courtes, le programme actuel

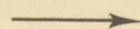
s'attache à dégager des solutions nouvelles à l'aide de satellites de communication. C'est dire que la connexion est plus étroite qu'on aurait pu d'abord le penser entre satellites de communication et satellites de recherche.

Les travaux de recherche du programme spatial canadien ont porté principalement sur l'ionosphère et sur les télécommunications par satellite. Le Canada ne se

Satellites en service

- *Alouette-1*. 29 septembre 1962. Orbite circulaire. Altitude: 1.000 km. Inclinaison: 80°. Le plus ancien satellite en service dans le monde. Satellite scientifique.
- *Alouette-2*. 29 novembre 1965; lancé avec le satellite américain Explorer-31. Orbite elliptique. Altitudes: 502/982 km. Inclinaison: 79,8°. Satellite scientifique.
- *Isis-1*. 29 janvier 1969. Orbite elliptique. Altitudes: 574/3.523 km. Inclinaison: 88,4°. Satellite scientifique.
- *Isis-2*. 31 mars 1971. Orbite circulaire. Altitude: 1.450 km. Inclinaison: 90°. Satellite scientifique.
- *Anik-1*. 9 novembre 1972. Orbite géostationnaire (à la fois circulaire, synchrone et équatoriale). Altitude: 37.700 km. Satellite de télécommunication.

désintéresse pas pour cela de l'utilisation possible des satellites dans d'autres domaines, comme ceux de la navigation, des prévisions atmosphériques, de l'établissement de cartes de ressources naturelles, etc. Il participe également aux recherches internationales effectuées en ce sens.

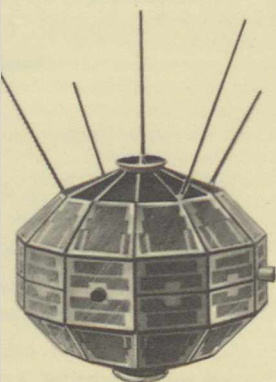


Les satellites scientifiques

gie spatiale : l'antenne déployable, dont presque tous les satellites sont maintenant équipés.

La série Isis

Alouette-1, premier satellite conçu et réalisé hors des États-Unis ou de l'Union soviétique, a été lancé à une époque où la durée de vie utile de la plupart des satellites n'était que de quelques mois. Le premier satellite scientifique canadien, dont la longévité prévue était d'un an, est toujours opérationnel après plus de dix ans de fonctionnement. C'est le plus vieux satellite encore en opération. Cette grande longévité a permis d'effectuer des mesures comparatives du comportement de l'ionosphère tout au long d'un cycle d'activité solaire de plus de dix ans.

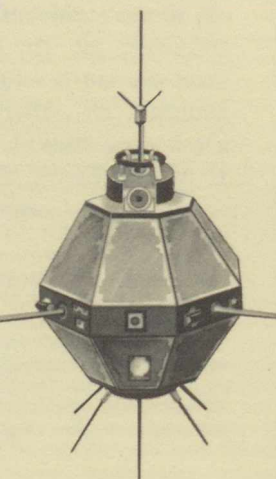


Alouette-1

L'étude de l'ionosphère

L'ionosphère forme la couche supérieure de l'atmosphère et s'étend à partir de quelque quatre-vingts kilomètres au-dessus de la Terre. Remplie de particules chargées d'électricité, elle influe grandement sur les radiocommunications (1).

Alouette-1, lancé en septembre 1962 par une fusée Thor-Agena dans le cadre d'un programme spatial conjoint canado-américain, est le fruit d'un projet canadien. La principale expérience qui lui avait été confiée comportait l'émission, à des fréquences variées, d'ondes radioélectriques dans l'ionosphère et la mesure de leur réflexion par les couches de particules chargées : on cherchait à dégager une sorte de carte aéronautique radar de l'ionosphère en contrehaut, afin de compléter les études effectuées à partir de stations au sol. La mission était impossible sans des antennes beaucoup plus longues que celles dont étaient dotés jusqu'alors les engins spatiaux. Le Conseil national de recherches avait mis au point, vingt ans plus tôt, une antenne de forme cylindrique qui s'enroulait dans une gaine comme un mètre à ruban. On utilisa cette invention pour équiper Alouette-1. Il en résulta un apport original à la technolo-



Isis-2

Satellite de rechange d'Alouette-1, Alouette-2 a été le premier des satellites de la série Isis destinés aux recherches sur l'ionosphère et résultant d'un programme conjoint du ministère canadien des communications et de la Nasa américaine. Ces satellites, mis sur orbite par des véhicules américains, ont été réalisés par l'entreprise privée canadienne sous la direction administrative de représentants de l'État et suivant les normes et spécifications établies par les pouvoirs publics. Le gouvernement mettait en outre à la disposition des constructeurs les connaissances techniques de ses chercheurs. Modifié pour fonctionner sur une orbite elliptique, afin d'étendre les mesures prises par Alouette-1, Alouette-2 a été conçu pour explorer la structure complexe de l'ionosphère mise en évidence par les observations du premier satellite. Chargé en outre d'une mission scientifique pour le compte de la Nasa, il a été lancé le 29 novembre 1965 en même temps que le satellite américain Explorer-31.

À la lumière de l'expérience acquise, on put réunir en un seul véhicule l'équipement de recherche réparti entre Alouette-2 et Explorer-31. Ainsi naquit Isis-1 pour effectuer une série de dix expériences sur la haute atmosphère. L'engin, pesant 290 kilos et équipé de deux antennes déployables, a été mis sur une orbite elliptique, semblable à celle d'Alouette-2, en janvier 1969.

Le 31 mars 1971, le quatrième et le plus complexe des satellites scientifiques canadiens, Isis-2, était placé sur une orbite circulaire quasi polaire à mille quatre cents kilomètres d'altitude. Chargé d'effectuer une série de douze expériences et doté notamment de photomètres destinés à la mesure des radiations lumineuses dans l'ionosphère, le satellite a transmis à la Terre des photos qui ont permis de dégager une vue d'ensemble, à vol d'oiseau, du phénomène des aurores boréales.

Le soutien au sol est assuré par deux stations de télémessure et un centre de traitement des données. Les quatre satellites sont toujours en service.

1. Voir Canada d'aujourd'hui, janvier 1972.

Les satellites de communication

La première tentative internationale pour utiliser la technique des satellites à des fins de communication a pris corps en 1964. A cette date fut fondé le Consortium international de télécommunications par satellite (Intelsat) pour assurer la mise en place et le fonctionnement d'un système international. Dès le début, le Canada a donné son appui au projet. Une importante station au sol, pouvant communiquer avec n'importe quel satellite de l'Intelsat au-dessus de l'Atlantique, a été construite à Mill Village (Nouvelle-Écosse).

Afin d'améliorer le système de télécommunication sur l'ensemble du territoire, le gouvernement canadien décidait, en 1968, le doter le pays d'un réseau intérieur de satellites. Le Parlement créait à cet effet une société d'économie mixte, Télésat-Canada. A l'époque, seule l'Union soviétique s'était engagée dans la voie d'un système « domestique » de communication par satellite. Encore le système soviétique se fondait-il sur un grand nombre de satellites et sur un réseau complexe de stations de pistage. (2)

Anik-1

Anik-1, dont le nom signifie « frère » en esquimau, a été lancé le 9 novembre 1972 par une fusée américaine Thor-Delta de la base de Cap Kennedy (États-Unis), le Canada n'étant pas en mesure de construire les très gros véhicules de lancement nécessaires pour placer des satellites de communication sur orbite synchrone. Tandis que les satellites soviétiques Molnya gravitent sur des orbites très allongées, le premier satellite de télécommunication canadien a été mis sur une orbite géostationnaire, donc circulaire, à trente-cinq mille sept cents kilomètres d'altitude au-dessus de l'équateur, directement au sud de la ville de Calgary (Alberta). Il pèse près de trois cents kilos et peut relayer simultanément dix canaux de

télévision en couleur ou neuf mille six cents circuits téléphoniques.

Le premier Anik sera secondé, en avril 1973, par un frère jumeau, Anik-2, prêt à prendre le relai en cas de défaillance d'Anik-1. Un troisième satellite sera gardé en réserve au sol. Les satellites serviront de répondeurs spatiaux. Ils capteront des signaux émis par des stations terriennes et les retransmettront à d'autres stations terriennes au Canada. Le troisième satellite sera probablement lancé en 1975 pour étendre le système. Anik-1 est devenu opérationnel en janvier dernier.

Dans un premier temps, Anik-1 doit assurer la liaison entre les stations à terre à fort trafic, équipées de grandes antennes de vingt-sept mètres de diamètre, des régions de Toronto et de Vancouver, ainsi que les communications bilatérales entre six stations régionales de télévision en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve, au Québec, dans le Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. Il doit encore transmettre des

Comment fonctionne Anik-1



L'engin spatial Anik-1 comprend un système électronique de télécommunications qui est une véritable station spatiale de radio-diffusion, ainsi qu'un système de propulsion autonome qui est destiné à le maintenir sur une orbite synchrone. Le système de télécommunications comprend des récepteurs, des amplificateurs et des émetteurs. Les signaux reçus de la Terre sur une bande de fréquences sont amplifiés et retransmis vers la Terre sur une autre bande. Chacun des douze répondeurs du satellite peut employer un canal de fréquences radio capable de transmettre un signal de télévision en couleur ou son équivalent en messages téléphoniques, soit neuf cent soixante voies phoniques unilatérales.



Anik-1

signaux à vingt-quatre stations de télévision desservant les principales agglomérations du Nord canadien.

Deux stations du Grand Nord, en cours d'installation à Frobisher Bay et à Resolute, pourront recevoir et émettre des messages - la première étant également équipée pour la télévision - mais il est possible que la création d'un ré-

2. Les États-Unis ne possèdent pas de réseau intérieur de télécommunication par satellite. Si l'expérience canadienne se révèle concluante, ils étudieront probablement un projet en ce sens pour 1974.

seau de stations à faible trafic, qui constitue le prochain objectif, soit une meilleure réponse aux besoins les plus pressants de l'Arctique en matière de télécommunications. Ces stations, qui seront systématiquement installées dans tous les territoires du Nord-Ouest au cours des années à venir, assureront un service téléphonique et radiophonique de grande qualité aux agglomérations de moins de cinq cents habitants éparpillées dans les régions éloignées du Nord, notamment celles de Baffin et du Keewatin.

Le STT

Le ministère canadien des communications a conclu, en avril 1971, un accord de coopération avec la Nasa qui permettra au Canada de développer une seconde génération de satellites

Télesat-Canada



Télesat-Canada, créée en vertu d'une loi adoptée en 1969, a pour mission d'établir et d'exploiter un système intérieur de télécommunications par satellite. Les actions de la société sont réparties entre l'État, des compagnies de télécommunications (notamment téléphone) et le public. Télesat est une entreprise commerciale appelée à fonctionner comme une société privée, même si l'État en est en partie propriétaire. Dans sa fonction de services, elle joue le rôle de grossiste en télécommunications. Radio-Canada, son premier client, a loué trois canaux de satellite pour la transmission de ses émissions.

de télécommunication. Dès 1975, un satellite technologique de haute puissance, nommé par abréviation STT, sera mis sur orbite géostationnaire à quelque trente-cinq mille kilomètres au-dessus de l'équateur.

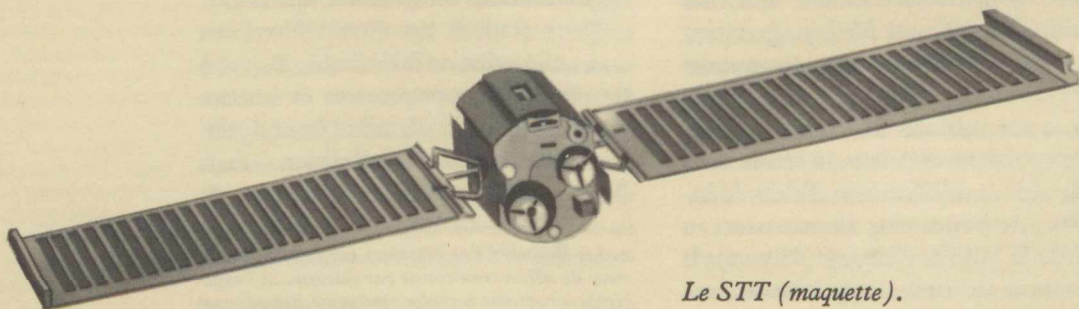
Le STT est conçu et construit au Canada par les spécialistes du Centre

de recherche sur les communications en collaboration avec l'industrie privée. Comme pour Anik, la Nasa fournira le véhicule de lancement, une fusée Thor-Delta ; elle mettra en outre à la disposition des constructeurs des composants électroniques d'une technique avancée.

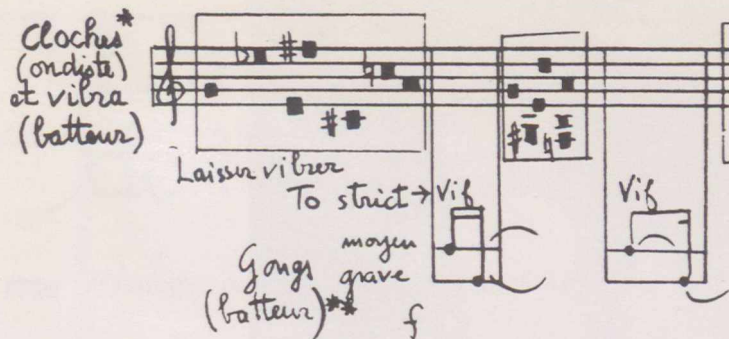
Ce programme conjoint a, pour le Canada, le double avantage de placer son industrie aérospatiale à la pointe de la technologie et de permettre la mise à l'essai de petites stations terrestres dans les régions isolées du pays.

Le nouveau satellite se distinguera en effet des engins de la série Anik et de ceux de l'Intelsat par la puissance du signal qu'il émettra, de sorte que ce signal pourra être capté par des stations au sol beaucoup moins puissantes et bien plus économiques que les installations actuelles (elles pourraient être semblables aux antennes utilisées par les systèmes de télédiffusion par câble). Le signal radiodiffusé par les satellites de type Anik est de 6 watts avec un rendement de 30 p. 100 ; le tube à ondes progressives de très grande efficacité qui équipera le STT et sera fourni par la Nasa sera de 200 watts avec un rendement de 50 p. 100.

Des batteries solaires déployables (ou voilures), qui fourniront au satellite sa source d'énergie, seront mises à l'essai. On tentera d'utiliser, à titre expérimental, des bagues collectrices en métal liquide pour la transmission de l'énergie des voilures au corps du satellite. Actuellement, la stabilité des satellites de télécommunication est assurée par rotation. Le STT sera stabilisé et maintenu en position par trois petits propulseurs à hydrazine formant trois axes. On fera également l'épreuve d'un moteur ionique, tirant sa force propulsive de particules chargées. L'utilisation de ces particules accélérées par électricité doit permettre de réduire la charge de carburant et de prolonger la vie du satellite. ■



Le STT (maquette).



Pour la musique



Les vingt dernières années ont été, au Canada, une période de profond renouvellement de la musique. Jusqu'en 1940 au moins, on admettait que tout compositeur canadien devait avoir fait ses études au Royal college of music de Londres ou aux conservatoires de Paris et de Leipzig. Le style de composition ne s'éloignait pas des normes fixées dans les années 20 par les écoles européennes. Après une période de transition où les musiciens allèrent chercher leur formation et leur inspiration aux États-Unis plutôt qu'en Europe, des courants tout à fait nouveaux ont fait irruption vers 1950 dans la vie musicale canadienne. Les compositeurs qui avaient fait leurs études au lendemain de la guerre se sont trouvés partagés entre l'enseignement reçu et les expériences qu'ils pouvaient faire, par exemple une première audition de Bartok ou de Webern. A partir de cette époque, le Canada a accueilli nombre de compositeurs immigrés qui avaient été formés, pour la plupart, en Europe, mais pas nécessairement dans les écoles traditionnelles. Venus d'Allemagne, de Hongrie ou de Tchécoslovaquie, ces musiciens ont fait naître les courants dont la vie musicale au Canada est aujourd'hui traversée : dodécaphonisme, musique concrète, musique aléatoire, électronique, chœurs parlés, etc.

C'est au début des années cinquante qu'un musicien a écrit : « Nous sommes, en fait, la première génération de compositeurs canadiens ». Des jeunes nés au Canada allaient bientôt enrichir le répertoire en interprétant d'une façon personnelle l'enseignement d'Hon- neger, de Messiaen ou de Varèse. Beau-

coup se font aujourd'hui les hérauts des valeurs nouvelles en manifestant un intérêt marqué pour les percussions et l'appel à la virtuosité des interprètes. La musique électronique est maintenant couramment associée aux instruments classiques. En 1959, un studio de musique électronique a été ouvert à l'université de Toronto et une dizaine d'autres ont été créés depuis.

L'institutionnalisation de la vie artistique qui a suivi la publication, en 1952, du rapport de la Commission fédérale d'enquête sur « le développement des



M. Gilles Lefebvre
vice-président du
Centre musical
canadien
et directeur
du Centre culturel
canadien de Paris.

arts, des lettres et des humanités » a contribué au renouveau (1). La Ligue canadienne de compositeurs a été créée ; elle compte aujourd'hui plus de cinquante membres. Le Conseil des arts encourage les compositeurs en attribuant bourses et subventions et en exigeant des organismes subventionnés qu'ils inscrivent des œuvres canadiennes à leurs programmes. Radio-Canada fait interpréter et enregistrer des œuvres nouvelles et passe des commandes. L'Association canadienne des écoles universitaires de musique renforce les liens entre l'université et la vie musicale. A l'approche du centenaire de la Confédération canadienne (1967), la Commission du centenaire a

subventionné la composition de plus de cent cinquante œuvres.

C'est en 1959 qu'a été créé, à Toronto, le Centre musical canadien. Ses services sont aujourd'hui groupés autour d'une musicothèque de prêt de partitions qui comprend quelque quatre mille œuvres de musiciens canadiens. Le Centre ne joue pas le rôle d'un éditeur ; il se borne à délivrer les partitions à prix coûtant, afin de faire connaître les œuvres. Il a publié d'autre part plusieurs catalogues (musique d'orchestre, musique de chambre, œuvres vocales, œuvres chorales, musique pour clavier) et un répertoire de partitions manuscrites disponibles sur microfilms. La musicothèque contient encore une collection d'enregistrements d'œuvres canadiennes sur disque ou bande magnétique. Le Centre, qui est en quelque sorte un bureau d'information sur la musique canadienne, publie notamment des monographies sur les compositeurs. De 1967 à 1970, il a édité le mensuel « Musicanada » dont la collection reste une riche source de documentation. Le développement de ses activités l'a conduit à ouvrir une deuxième maison à Montréal et, pour l'Europe, une représentation permanente au Centre culturel canadien de Paris. Celui-ci dispose d'une salle d'écoute, d'œuvres sur disque ou bande magnétique et de nombreuses partitions manuscrites. ■

1. On sait l'importance des travaux des commissions fédérales d'enquête. Formées sur l'initiative du gouvernement, après approbation du Parlement, ces commissions sont chargées de faire le point sur une grande question d'actualité en procédant à des études et à des auditions dans tout le Canada. Elles formulent des recommandations dont le gouvernement s'inspire pour fixer ses orientations.



▲ *Juges et le fantôme*
de la rue de Lanneau, 1971.

arts

Dans les vergers de Philippe Scrive

«*Le chlorure de polyvinyle
me permet de délirer*»



Dans les vergers de Philippe Scrive poussent de curieux végétaux que le Centre culturel canadien de Paris a exposés, l'hiver dernier, sur des tapis de pelouses cellulosiques et printanières aux brins vert-pré.

Dressés dans une belle verticalité de mâts totémiques, on les dirait montés en graine un peu au hasard, caustiques, narquois, bonasses ou cyniques, mais assez généralement allègres. Les sentiers qui mènent à ces plantations ne sont pas des chemins battus. Foin de l'hyperréalisme, de l'art conceptuel, de l'imagerie pop ou des variations optiques, et place à l'imagination ! C'est bien rafraîchissant. Enfin un sculpteur original qui allie l'humour à l'invention ! Tout naturellement et sans fioritures. Car les sculptures de Scrive sont d'une simplicité déconcertante. Encore fallait-il trouver pliures, boursoffures, articulations, affaissements,

saillies qui transforment ces tubes en êtres hilares, guillerets ou papelards, voire en monstres d'une aimable familiarité.

A vrai dire, Philippe Scrive a trouvé son matériau. Le chlorure de polyvinyle, qu'il affectionne, se prête admirablement au façonnage de l'artiste parce qu'il peut être formé, déformé, transformé à volonté, selon l'inspiration ou la fantaisie du moment. « Le chlorure de polyvinyle - planche ou cylindre - quelques baguettes de soudure et un chalumeau à air chaud, tout est parti de là, dit Philippe Scrive (...) Sous l'effet de la chaleur, la matière se transforme, je dirige son évolution, le rêve devient réalité, l'action rejoint la pensée... ». Les quelques œuvres de métal exposées montrent à l'évidence que le sculpteur est moins à l'aise avec la rigidité et l'austérité de l'aluminium poli, qui le bride.

Humour macabre, mais en définitive

tendre et plutôt réconfortant de *Toi, plus tard* ou du *Grand désossé*, cocasserie goguenarde et sans méchanceté du *Siffleux du rang quatre* ou de *Papa Tur-lure*, imagination féconde qui apprivoise les *Monstres marins*, on ne peut rester insensible aux trouvailles de Philippe Scrive, aux êtres jaillis de son cerveau fertile. Il arrive même que l'efficacité soit percutante. Nous pensons aux *Juges* qui, ridiculisés par l'artiste, constituent un témoignage bien plus féroce que ne le serait toute œuvre pétrie de sérieux et de didactisme. *Monsieur, madame et le petit chien*, misérables, confus, mais dignes tout de même face à ces chattemites rouges, serrées l'une contre l'autre, le cou dans les épaules, sententieuses et papelardes, c'est le procès inique intenté à tous les « lampistes » du monde, ces innocents au sens biblique du terme, dans nos sociétés hypocrites et respectables. Pour un peu, on songerait à Kafka. ■



Depuis 1967, la fonction d'ombudsman a été instituée dans six des dix provinces canadiennes : en Alberta et au

Nouveau-Brunswick en 1967, au Québec en 1968, au Manitoba en 1969, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve en 1970.

Qu'est-ce qu'un ombudsman ? Le mot, d'origine suédoise, est difficile à traduire. En 1809, le parlement suédois créait le poste de « justitie-ombudsman » (représentant de la justice). Désigné par le Parlement, son titulaire était chargé de veiller au respect des dispositions légales et réglementaires et d'exercer un contrôle sur ceux qui avaient à les appliquer. A l'exemple de la Suède, plusieurs pays ont adopté l'institution, notamment les autres pays scandinaves, la Nouvelle-Zélande, le Ghana, Israël, l'Angleterre ; la France vient à son tour de se donner un « médiateur ».

Face aux pouvoirs

L'institution est née de l'évolution du rôle joué par l'État à mesure que se développait la vie économique et sociale. Dans les États modernes, en effet, les services publics se sont considérablement accrus du seul fait que les gouvernements assument des responsabilités qui autrefois relevaient des individus, des familles ou de l'entreprise. La machine administrative est devenue énorme, complexe et, par suite, dépersonnalisée. L'individu s'est senti de plus en plus isolé et vulnérable, face à une machinerie qui lui apparaissait écrasante et dont les décisions à son égard lui semblaient souvent arbitraires, soient qu'elles le fussent en effet, soit que, insuffisamment instruit de réglementations difficiles, ils ne les comprit pas. A qui s'adresser, par où commencer pour attirer l'attention sur une requête à laquelle il n'a pas été fait droit, une négligence des bureaux, un abus de

L'institution de l'ombudsman

Il faut que, par disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir. Montesquieu

pouvoir lésant le citoyen ? C'est pour combler ce vide entre l'individu et le gouvernement que la fonction d'ombudsman a été créée.

Protecteur du citoyen

Au niveau fédéral, le Canada ne possède pas d'ombudsman en titre, encore que deux personnalités jouent un rôle analogue dans des domaines particuliers, l'auditeur général, pour le contrôle des finances, et le commissaire aux langues officielles pour les problèmes touchant l'application des lois sur le bilinguisme. Au niveau provincial, il existe des ombudsmen dans six provinces canadiennes. Ils sont désignés par l'assemblée législative de la province et responsables devant elle, et non pas nommés par les gouvernements provinciaux, afin que leur indépendance à l'égard du pouvoir soit totale (1).

Ces « protecteurs du citoyen » (traduction adoptée au Québec) sont chargés de recevoir les plaintes que le public peut avoir à adresser à l'administration provinciale, de faire enquête à leur sujet et d'adresser éventuellement des observations aux autorités. Chaque année, ils remettent à l'assemblée législative dont ils relèvent un rapport de leurs activités et présentent leurs recommandations.

Ayant pour fonction de surveiller la manière dont les organismes publics appliquent la loi et les règlements, il leur faut écouter, examiner et obtenir le redressement des injustices. Le protecteur du citoyen, dit la loi québécoise, « fait enquête à la demande de toute personne chaque fois qu'il a motif de croire que, dans l'exercice d'une fonction administrative, le titulaire d'une fonction, d'un office ou d'un emploi relevant du gouvernement ou de l'un de ses ministères ou organismes a lésé cette personne ». Au service de l'individu qui n'a pas les moyens de se défendre, il est d'abord un intermédiaire.

Sa disponibilité doit être aussi grande que possible, ses contacts avec les plaignants aussi directs et dénués de formalisme que l'exige l'efficacité de son intervention. Cette disponibilité ne fait cependant pas de l'ombudsman l'avocat du plaignant. Tout d'abord, il reçoit un certain nombre de plaintes qui ne sont pas de sa compétence. Ensuite il arrive que les plaintes ne soient pas fondées et que la décision de l'administration soit justifiée. Dans ce cas, l'ombudsman doit expliciter cette décision et la défendre. Il combat l'erreur, l'arbitraire et l'injustice dont peuvent se rendre coupables les administrateurs, mais il n'est pas un partisan.

Au niveau fédéral

On a vu que l'auditeur général et le commissaire aux langues officielles, s'ils ne portent pas le titre d'ombudsman, en exercent les fonctions dans des domaines particuliers.

L'auditeur général est chargé de veiller à la bonne comptabilité des finances publiques. C'est un haut fonctionnaire qui peut être révoqué par le gouverneur général « en conseil » (en fait, par le gouvernement) à la demande du Sénat et de la Chambre des communes. Il peut enquêter dans tous les ministères et il a même le pouvoir d'y déléguer des représentants. Il fait rapport chaque année à la Chambre des communes et adresse au gouvernement ses recommandations.

Le commissaire aux langues officielles détient les pouvoirs qui lui sont confiés par la « loi sur les langues officielles » qui stipule que l'anglais et le français sont les deux langues officielles « pour tout ce qui relève du parlement et du gouvernement du Canada ». Dans la fonction fédérale est ainsi confirmée

1. Rappelons que chacune des dix provinces canadiennes possède son gouvernement propre et son assemblée législative. L'État fédéral a compétence pour les questions d'intérêt proprement national.

L'institution de l'ombudsman

l'égalité du français et de l'anglais comme langues de service et de travail. Le commissaire est à la fois « protecteur des langues », et à ce titre il reçoit, comme un ombudsman, les plaintes des citoyens qui estiment qu'un organisme fédéral a contrevenu à la lettre ou à l'esprit de la loi, et quelque chose comme un « vérificateur aux comptes », ce qui l'autorise à enquêter sur l'organisation des services bilingues au sein des ministères fédéraux. Comme l'auditeur général, il remet chaque année un rapport à la Chambre des communes et fait au gouvernement des recommandations.

Persuasion et dissuasion

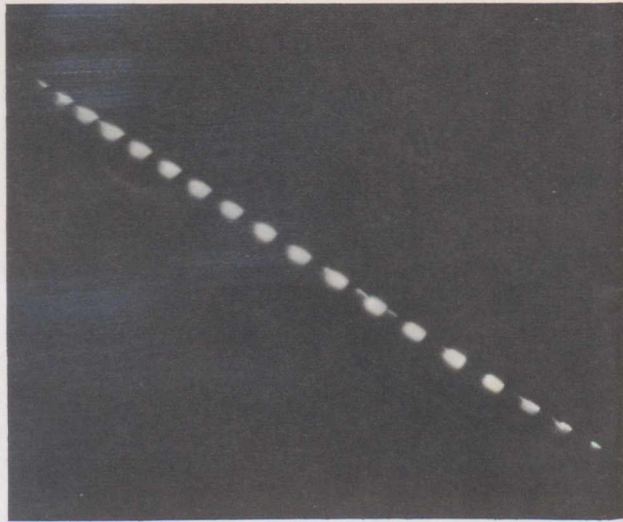
On a dit, au Canada, que l'efficacité de l'ombudsman était limitée du fait qu'il ne lui est attribué qu'un pouvoir consultatif. C'est exact. L'efficacité des ombudsmen canadiens repose sur leur pouvoir de persuasion et donc, en définitive, sur leur autorité morale. Mais « peut-on donner à une décision fondée sur l'équité la même force qu'à un jugement dicté par un texte de droit positif? » (2) D'autre part, c'est à ce pouvoir consultatif que l'ombudsman doit la souplesse de sa fonction, souplesse qui lui donne sa véritable portée : comme il ne formule que des avis, ses moyens d'action ne sont pas strictement limités, de sorte que, dépassant les cas particuliers, il peut discuter de l'opportunité d'une pratique administrative ou même d'un texte de loi, ce qu'un tribunal ne peut pas faire.

Enfin, l'ombudsman dispose de l'arme que constitue son rapport annuel par lequel il fait connaître au public les infractions des fonctionnaires (l'anonymat est conservé) à la loi ou aux règlements, arme d'autant plus redoutable qu'elle vient d'un « juste », libre de toute attache politique. Quant aux gouvernements fédéral ou provinciaux, ils doivent considérer ces rapports comme de bons documents de travail, car ils sont seuls capables de leur donner une vue générale, non pas théorique, mais réelle, des relations entre administrateurs et administrés. ■

2. Le protecteur du citoyen, premier rapport annuel, Québec 1969.

sciences

Météore photographié à Watson (Saskatchewan), le 18 août 1971.



A la poursuite des météorites



Chaque jour la Terre capture des millions de météorites. Certaines d'entre elles, pénétrant de nuit dans l'atmosphère, donnent une traînée fugitive de lumière. Ce sont les étoiles filantes, qui parurent longtemps, à l'esprit des hommes étonnés et éblouis, des messagères de la divinité. On affirme que la pierre noire qui se trouve dans la kaaba de la grande mosquée de la Mecque est d'origine céleste. Des fouilles dans les ruines d'édifices construits par les Indiens Montezumas, au Mexique, ont livré la célèbre météorite Casas Grandes enveloppée comme une momie. Les Indiens Cri et Pieds-Noirs attribuaient à la météorite d'Iron-Creek des propriétés médicinales et ils lui rendaient un culte.

Objets introuvables ?

Les superstitions et les croyances liées aux météorites ont disparu en même temps que se dissipait le mystère de leur origine. On sait maintenant que ce sont des débris cosmiques animés de vitesses variables, les météorites à grande vitesse apparaissant et disparaissant à plus haute altitude que les autres. Comme aucune d'elles n'a une vitesse suffisante pour échapper au champ gravi-

tationnel du Soleil, elles appartiennent toutes au système solaire. Plusieurs millions de météorites tombent quotidiennement, mais cinq cents seulement parviennent jusqu'à la surface du globe en une année. Trois cents tombent à la mer et il faut vraiment beaucoup de chance pour mettre la main sur quelques-unes des deux cents autres.

C'est pour faciliter la récupération des météorites qui tombent sur le sol canadien (une ou deux par an, en moyenne) et pour déterminer leur vitesse de manière à pouvoir calculer leur orbite avant leur entrée dans l'atmosphère, que le Conseil national de recherches du Canada a mis sur pied son « programme d'observation et de récupération des météorites » (Porm). Douze stations de repérage ont été installées dans les Prairies.

Avant la mise en œuvre de ce programme, il fallait se contenter des méthodes les plus classiques : comptes rendus d'observations visuelles des phénomènes lumineux accompagnant la chute d'une météorite. Mais, faute de données précises, il était presque impossible de récupérer l'aérolithe. En effet, la lumière produite disparaît à l'altitude de vingt mille mètres, ce qui rend difficile le calcul de la trajectoire

Le lac de Deep Bay
(Saskatchewan) :
un cratère
de 9,6 kilomètres
de diamètre
et de 120 mètres
de profondeur créé,
il y a cent millions
d'années,
par le choc
d'un météore.



jusqu'au point de chute. Sur les derniers kilomètres de sa trajectoire une météorite ne se déplace pas assez vite pour être lumineuse (1). L'incertitude la plus grande résulte de la dérive de la météorite sous l'effet des vents de la haute atmosphère.

Techniques photographiques

Le Canada est le troisième pays, après les États-Unis et la Tchécoslovaquie, à utiliser la photographie pour déterminer la trajectoire des météorites.

Munies de cinq caméras semi-automatiques, les stations de repérage ont été installées dans les Prairies en raison de la transparence du ciel et de la plus grande facilité qu'il y a à se déplacer en terrain plat pour chercher les météorites (2). De forme pentagonale, construites sur un socle en béton, elles sont climatisées.

Les caméras sont commandées automatiquement par deux photomètres. Le premier permet l'observation dans un cône céleste de 60 degrés et produit une série d'impulsions. Après un certain nombre d'impulsions, l'heure est photographiée. Le deuxième, situé sur le toit de l'observatoire, est un détecteur de météores. Il comprend un

photomultiplicateur braqué sur le ciel au moyen de deux cônes perforés placés l'un dans l'autre. Une source lumineuse mobile produit un signal intermittent qui sera reconnu comme émanant d'un météore s'il se situe dans une certaine gamme de fréquences et s'il dure au moins une seconde.

Les caméras sont mises en marche toutes les nuits. Pour déterminer la position de la Terre sur son orbite et celle de la station au moment de l'événement, l'heure (G.M.T.) est photographiée. Du fait de la rotation de la Terre, les étoiles semblent mobiles et les caméras immobiles, de sorte que les étoiles apparaissent sur le film sous la forme de lignes courbes ; la traînée lumineuse d'un météore apparaît sous la forme de tirets, car les caméras utilisent des obturateurs rotatifs qui interrompent l'exposition de la pellicule tous les quarts de seconde.

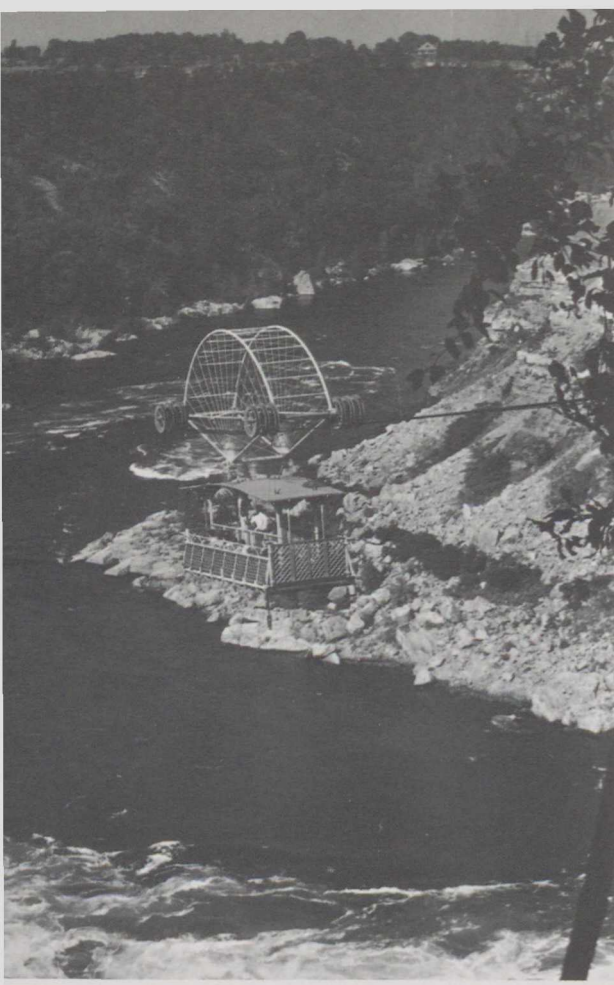
L'analyse des photographies donne les coordonnées exactes de la trajectoire de la météorite dans l'atmosphère et, à l'aide des équations de la balistique, on peut trouver le point de chute probable de l'aérolithe. La distance entre les tirets jalonnant la trajectoire permet de calculer la vitesse de la météorite à son entrée dans l'atmosphère.

On peut en déduire la trajectoire suivie par la météorite avant qu'elle ne pénètre dans l'atmosphère. La météorite une fois récupérée, on étudiera les effets des radiations cosmiques.

En 1960, plusieurs météorites sont tombées à Bruderheim (Alberta) mais, faute d'équipements suffisants, il n'a pas été possible à l'époque de retirer de ce phénomène exceptionnel tous les enseignements souhaitables. Le réseau installé dans le cadre du Porm comble cette lacune. Les astrophysiciens du Conseil national de recherches comptent que les nouvelles techniques mises en œuvre pour étudier l'activité du système solaire fourniront des indices sur l'origine et l'évolution de l'univers. ■

1. Quand elle pénètre dans l'atmosphère, la météorite entre en collision avec les molécules de l'air, ce qui produit un frottement et, partant, une émission de chaleur et de lumière, les températures étant très élevées dans la zone comprise entre l'onde de choc et la surface frontale de la météorite. Le frottement ralentit l'aérolithe et il est possible de prévoir les chances qu'on a de la récupérer en essayant de déterminer sa vitesse lorsqu'il cesse d'être lumineux : si le phénomène lumineux s'interrompt alors que la météorite se déplace à trois, quatre ou cinq kilomètres à la seconde, on pourra tenter de la récupérer, mais si elle se déplace à 9,5 kilomètres ou plus à la seconde, il n'en restera probablement rien à la surface de la Terre.

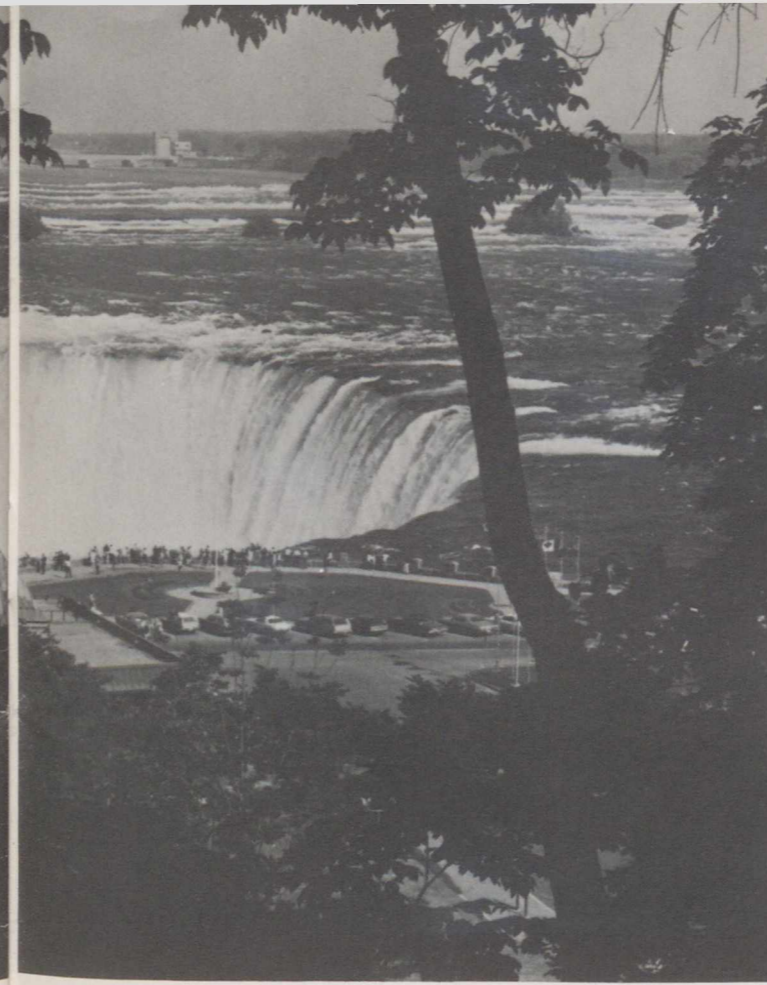
2. Deux stations sont situées au Manitoba, sept en Saskatchewan, trois en Alberta.



tourisme

Au-dessus
du Tourbillon,
en aval des chutes.

Le Fer à cheval :
431.500 mètres cubes d'eau
à la minute.



Niagara célèbre et méconnu



Chaque année, plusieurs millions de touristes venus des quatre coins du monde s'arrêtent devant le spectacle majestueux des chutes du Niagara, mais lequel d'entre eux a le loisir de suivre la rivière sur les cinquante kilomètres de son cours? Il faut, il est vrai, deux longs jours pour la descendre le long de la rive gauche, la rive canadienne, si l'on veut ne rien manquer des curiosités naturelles, des témoignages du passé, des réalisations récentes qui jalonnent sa vallée.

Lieux historiques

Les géographes diront que le Niagara assure le déversement des eaux du lac Érié (23 700 km², quarante fois le lac Léman) dans le lac Ontario en franchissant un escarpement rocheux d'où il

se jette de cinquante mètres de haut, la dénivellation totale atteignant près de cent mètres.

Les historiens rappelleront que la région, d'abord colonisée par les Français, avait une grande importance aux premiers temps de la traite des fourrures. Ils expliqueront que, faute de route, les échanges commerciaux se faisaient par voie d'eau, que sur le Niagara il fallait décharger les bateaux à l'approche des rapides et des chutes et, en cet endroit, transporter les cargaisons à dos de cheval en contournant la rivière. Ils rediront que les Anglais, successeurs des Français, ont dû céder à la fin du dix-huitième siècle la rive droite aux États-Unis et que, la rivière formant dès lors frontière, nombre de Loyalistes de l'Empire-Uni se fixèrent dans la péninsule pour y lutter, de 1812 à 1814, contre les Américains, en de

mémorables batailles dont la rive canadienne garde aujourd'hui le souvenir.

Rive gauche

Le touriste curieux descendra la vallée du Niagara par la très belle route qui longe sa rive gauche. A la sortie de Fort-Érié, il sera accueilli par de vastes parcs, bien aménagés et entretenus avec un soin extrême par la province d'Ontario. Plus loin, le village de Chippawa, ancien lieu de portage, marquera le terme de la « rivière tranquille », au-delà duquel il n'est plus possible de se livrer aux joies du canoë.

A mille six cents mètres des chutes, la rivière amorce une descente tumultueuse (les rapides supérieurs). Juste avant l'escarpement, elle se divise en deux bras inégaux, de part et d'autre de l'île de la Chèvre, et le touriste ébloui pourra contempler, formée par le

bras gauche, la masse d'eau puissante de la chute canadienne du Fer à cheval d'où s'élève en permanence un nuage dense, mais diaphane, de gouttelettes d'eau. Il verra, presque en même temps, la chute américaine, issue du bras droit de la rivière, moins puissante, moins grandiose, tomber en un lourd rideau rectiligne (1). S'il souhaite approcher la chute mugissante du Fer à cheval, il pourra descendre, par un ascenseur creusé dans le roc, derrière le mur liquide, ou encore venir tout près d'elle en bateau. C'est pourtant du haut des restaurants panoramiques, situés au sommet de hautes tours, qu'il aura la meilleure vue sur cet étonnant spectacle naturel.

Vers Niagara-on-the-Lake

Deux villes, l'une américaine et l'autre canadienne, portent le nom de Niagara-Falls. Celle de l'Ontario, bâtie un peu à l'écart de la rivière, est devenue un centre touristique important où les hôtels et motels se sont multipliés. On l'appelle la « ville de la lune de miel » en raison de la faveur que lui accordent les jeunes mariés.

En aval de Niagara-Falls, poursuivant son voyage, le visiteur rencontrera une succession de parcs fleuris à la belle

saison, avec l'Oakes Garden Theatre, composition de rocailleries, d'étangs, de fontaines, de terrasses et de chutes miniatures, puis un pont international à l'entrée duquel une tour de cinquante mètres est dotée d'un carillon, et un peu plus loin le Tourbillon, dans lequel les eaux du Niagara, redevenues calmes en apparence, sont entraînées jusqu'à cent vingt mètres de profondeur.

Près d'une école d'horticulture, un ancien lit abandonné par le Niagara forme comme une oasis sillonnée de sentiers et d'escaliers rustiques, où abondent les plantes rares. Peu après, le voyageur verra se dresser, plaquées contre la muraille de la gorge, deux centrales électriques de l'Ontario-Hydro, dont la plus récente, Adam-Beck 2, a une capacité de mille deux cent vingt-trois kilowatts. Après Queenston, haut lieu de la guerre de 1812-1814, plusieurs forts transformés en musées témoignent de l'activité des pionniers. Arrivé au terme de son voyage, le touriste découvrira le lac Ontario où, peu après la petite station balnéaire de Niagara-on-the-Lake, le Niagara se jette paisiblement. ■

1. Chute du Fer à cheval : hauteur 48,60 m, largeur 780 m, débit 431.500 m³ à la minute. Chute américaine : hauteur 50,10 m, largeur 300 m, débit 22.700 m³ à la minute.

Lester Pearson

un grand conciliateur



Décédé le 28 décembre dernier à l'âge de soixante-quinze ans, Lester Bowles Pearson restera l'un des hommes d'État les plus éminents de la période d'après-guerre. Après avoir enseigné l'histoire contemporaine à l'université de Toronto, il entre, à trente et un ans, dans la diplomatie et devient notamment ambassadeur aux États-Unis puis secrétaire général du ministère des affaires extérieures. Élu député libéral de l'Ontario à la Chambre des communes, il exerce pendant neuf ans les fonctions de ministre des affaires extérieures dans le cabinet de M. Louis Saint-Laurent. Il présidera le conseil de l'Otan et l'assemblée générale des Nations unies. En 1957, il reçoit le prix Nobel de la paix pour sa contribution au règlement de la crise de Suez. Leader du parti libéral, il est chef de l'opposition aux Communes pendant les six années de gouvernement de M. John Diefenbaker (conservateur). C'est en avril 1963 qu'il devient premier ministre. Il le demeurera cinq années au cours desquelles il devra d'autant moins négliger d'exercer ses talents de diplomate que son parti ne parviendra pas, en dépit des élections anticipées de 1965, à obtenir la majorité absolue des sièges à la Chambre des communes. Quand il abandonne volontairement la politique active, en 1968, l'opinion unanime salue la retraite d'un grand conciliateur. Il préside alors la commission des Nations unies pour le développement international et publie à ce titre un rapport intitulé *Vers une action commune pour le développement du tiers-monde* (Denoël éd., Paris 1969) dont le retentissement est grand. Il préside enfin, jusqu'à sa mort, le conseil des gouverneurs du Centre de recherches pour le développement international. ■



Le budget d'une université

Le dernier rapport annuel (1971-1972) de l'université de Montréal donne une idée du mode de financement d'une université canadienne de statut privé. Le budget de fonctionnement s'est élevé à environ 302 millions de francs français et le déficit de l'exercice a été de six millions. La province de Québec a versé, sous forme de subventions, près des deux tiers (62,3 p. 100) de ce budget tandis que les droits universitaires acquittés par les étudiants en ont apporté environ 11 p. 100. Le budget de recherches, qui a doublé au cours des cinq dernières années, a été de près de 54 millions. Il a été alimenté pour 64 p. 100 par le gouvernement fédéral, pour 11 p. 100 par le gouvernement provincial et pour 7 p. 100 par des fondations et des entreprises privées. L'université a donc financé elle-même un peu plus du quart de son budget de fonctionnement et 18 p. 100 de son budget de recherches.

Films canadiens

L'ambassade du Canada en France vient de publier un nouveau catalogue des films qu'elle peut prêter gratuitement aux organismes, groupements et collectivités : quatre cents films (16 mm.) sur le thème général « le Canada et les Canadiens ». L'ouvrage est réparti en douze sections (géographie, communications, écologie, sciences, histoire, sports, éducation, etc.).



Ville nouvelle dans le Nord

Dans le nord du Canada, il n'est pas exceptionnel de voir des maisons tout entières



*Vers Churchill-Falls
(Terre-Neuve)*

La météorologie sur ordinateur

Le service météorologique du Canada utilisera bientôt un puissant ordinateur, le Cyber 70, modèle 76, qu'il vient de louer pour sept ans à la Control Data Canada Ltd. L'unité, qui sera installée au Centre canadien de météorologie, à Montréal, peut intégrer quelque quinze millions de données à la seconde et fournir des évaluations dix fois plus rapidement qu'auparavant. L'ordinateur centralisera les relevés météorologiques effectués en permanence, à terre ou en altitude, sur toute l'étendue du Canada.

Chacun des films cités, tous disponibles en version française, fait l'objet d'une notice en trois parties. La première indique le sujet du film et son découpage, la deuxième donne des informations sur le sujet traité, la troisième précise le champ d'utilisation du film. Abondamment illustré de photographies tirées des films et de cartes permettant de situer l'action sur l'étendue du territoire canadien, le catalogue est en lui-même un premier « outil d'information » sur le Canada et les Canadiens. Il peut être obtenu, sur simple demande, à la cinémathèque du Centre culturel canadien (5 rue de Constantine, 75007 Paris) et auprès des consulats généraux du Canada à Bordeaux et à Marseille.

circuler sur les routes : les habitants sont amenés à changer de résidence en fonction de la création d'activités qui remplacent des activités anciennes. Au Labrador (Terre-Neuve), par exemple, l'entrée en service de la centrale hydroélectrique de Churchill-Falls a donné récemment naissance à une petite ville qui comptera bientôt une centaine de maisons. L'été dernier, sept d'entre elles ont fait mouvement pour rejoindre l'agglomération. Contrairement à l'habitude, on avait d'abord vidé les maisons de leur contenu, ce qui a privé le transporteur du plaisir de réaliser l'opération sans perdre « une goutte d'eau du bocal à poissons ».

Le détroit de Canso

La situation géographique du détroit de Canso (Nouvelle-Écosse) explique en grande partie qu'une importante zone industrialo-portuaire s'y établisse : les navires venant de l'Atlantique l'empruntent pour accéder au golfe du Saint-Laurent sans avoir à contourner l'île du Cap-Breton. On y trouve actuellement, pour ne citer que les grands établissements, une unité de



*Une zone
industrialo-portuaire
en expansion.*

production d'eau lourde, une usine de transformation des produits du bois, une centrale thermo-électrique et un terminal libre de glaces qui accueille les pétroliers de plus de deux cent mille tonnes. Une raffinerie traite le pétrole brut de l'Amérique du Sud et du Moyen-Orient. Divers projets d'extensions et d'implantations nouvelles doivent faire

du détroit de Canso un puissant pôle de développement économique sur la façade atlantique du Canada.

Prix littéraire France-Canada

Le douzième prix littéraire France-Canada, doté par le ministère des affaires culturelles du Québec, a été attribué à Fernand Ouellette pour son recueil de *Poésies* (Éditions de l'Hexagone, Montréal). Né en 1930, Fernand Ouellette a publié plusieurs recueils de poèmes depuis sa vingt-cinquième année ; il est aussi l'auteur d'une étude sur Edgard Varèse. A l'issue du scrutin, le jury du prix France-Canada, que préside M. Pierre Emmanuel, a rendu hommage à Jean Hamelin, décédé en octobre 1970, dont le livre de souvenirs *Les rumeurs d'Hochelega* (Ed. Hurtubise HMH, Montréal) avait obtenu une importante proportion des voix.

Au Vietnam

Le Canada est, avec la Hongrie, l'Indonésie et la Pologne, l'un des quatre pays qui ont été appelés par les parties aux accords du 27 janvier « pour la cessation de la guerre et le rétablissement de la paix » au Vietnam du Sud à constituer la Commission internationale de contrôle et de surveillance. Celle-ci siège à Saïgon et compte mille cent soixante membres, dont trois cents Canadiens environ. Sur le terrain, elle a réparti des équipes chargées de faire rapport sur les violations du cessez-le-feu, l'échange des prisonniers et le déroulement des élections. Le Canada, qui a une longue expérience de la participation aux missions internationales de paix (Palestine, Cachemire, Corée, Chypre, Vietnam et pays limitrophes), s'est engagé pour une période initiale de soixante jours à partir de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu (28 janvier). Il a estimé que la conférence internationale dont les accords prévoyaient la réunion dans le délai de trente jours doit créer une autorité indépendante des parties au conflit et à laquelle la Commission internationale ferait rapport.